

CHARTRE EDUCATIVE DE CONFIANCE

« Le projet éducatif de l'école/famille manifeste constamment sa volonté de favoriser le lien école/famille, afin de permettre, par une collaboration confiante, l'épanouissement et la croissance de celles et ceux qui sont les enfants des uns et les élèves des autres », extrait de la Charte Educative de Confiance rédigée par le Secrétariat de l'Enseignement Catholique et l'APEL.

Dans la continuité du travail engagé sur la réécriture du Projet d'établissement, l'école St Nicolas et le collège St Joseph mettent en place cette charte éducative de confiance. Chacun, en la signant, s'engage à faire vivre le Projet du Groupe Scolaire.

RESPONSABILITES DE CHACUN		
ETABLISSEMENT	FAMILLE	ELEVE
OUVERTURE A TOUS DE L'ETABLISSEMENT		
Présenter le projet de l'établissement : - Fondé sur l'identité catholique - Ouvert à tous et désireux de contribuer aux apprentissages de chaque jeune, quels que soient ses besoins	Reconnaître et accepter le projet d'établissement S'engager à participer à la vie de l'établissement et à suivre son enfant	Respecter le règlement de l'école et du collège pour le bien-être de chacun Accueillir l'autre avec bienveillance S'engager à vivre avec les autres sans discrimination
CONFIANCE RECIPROQUE		
Faire confiance aux familles Solliciter l'autorité des parents Conseiller les familles, si nécessaire dans l'exercice de leurs responsabilités	Faire confiance au personnel éducatif Reconnaître l'autorité des adultes	Respecter le cadre de l'école et du collège Respecter chaque personne : enfant, jeune et adulte
S'interdire tout préjugé et jugement de valeur Privilégier le dialogue et l'échange	S'interdire tout préjugé et jugement de valeur Privilégier le dialogue et l'échange	S'interdire tout préjugé sur l'ensemble des éducateurs Accepter le dialogue
Présenter aux familles les différents moyens de s'investir dans la vie de l'école et du collège (OGEC, APEL, Pastorale)	Prendre connaissance des rôles de ces acteurs S'interroger sur sa capacité et sa volonté à participer à ces sollicitations	S'engager dans la vie de l'école et du collège Participer aux activités proposées Donner son avis

RESPONSABILITES DE CHACUN		
ETABLISSEMENT	FAMILLE	ELEVE
VIE SCOLAIRE		
Présenter les droits et les devoirs de chacun afin de permettre à tous de s'épanouir	Aider les enfants à respecter les règles de vie Soutenir les démarches éducatives et les sanctions	Connaître et respecter le règlement de l'établissement
SUIVI DE LA SCOLARITE		
Informar la famille de la vie de l'établissement, des projets menés	Prendre connaissance des informations transmises Lire et signer les documents dans le carnet de liaison	Etre attentif aux informations et les partager en famille
Proposer des rencontres parents/enseignants	Participer à ces rencontres	Transmettre les informations aux parents
Communiquer avec la famille en cas de préoccupation concernant un élève	Prendre contact avec l'établissement en cas de préoccupation importante sur la scolarité ou le comportement de l'enfant	Accepter la communication et les décisions entre les enseignants et les familles
Ecouter les enfants et les familles Rechercher des solutions positives pour aider l'enfant	Accepter le dialogue Etre attentif aux recommandations de l'établissement	Demander de l'aide aux adultes en cas de situation compliquée
ENGAGEMENT DES PARTIES		
Signature de l'équipe éducative Le/...../.....	Signature des parents Le/...../.....	Signature de l'enfant Le/...../.....